



Assemblée générale

Distr. générale
3 juin 2016
Français
Original : anglais

Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III)

Troisième session

Surabaya (Indonésie), 25-27 juillet 2016

Réunion régionale Habitat III pour l'Asie et le Pacifique


Note du secrétariat

Le secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) transmet ci-joint le document final de la réunion régionale Habitat III pour l'Asie et le Pacifique tenue à Jakarta les 21 et 22 octobre 2015.

* Nouveau tirage pour raisons techniques (1^{er} août 2016).

16-09030 (F) 010816 010816



Merci de recycler 



Document final de la réunion régionale Habitat III pour l'Asie et le Pacifique

Déclaration de Jakarta pour Habitat III : « Favoriser l'urbanisation durable pour accélérer le développement »

Nous, délégations des gouvernements des pays d'Asie et du Pacifique et représentants de nombreuses parties prenantes, y compris les représentants d'autorités locales et régionales, d'organisations intergouvernementales, d'organismes des Nations Unies, d'associations professionnelles, d'établissements universitaires, du secteur privé et de la société civile, des femmes, des enfants et des jeunes, participant à la réunion régionale Habitat III pour l'Asie et le Pacifique tenue à Jakarta les 21 et 22 octobre 2015, réunion généreusement accueillie par le Gouvernement indonésien,

Nous étant réunis, en prélude à la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III), pour examiner les défis et les possibilités qu'offre l'urbanisation en ce qui concerne la poursuite du développement durable dans la région de l'Asie et du Pacifique,

Faisant part de notre sincère gratitude et de notre satisfaction au Gouvernement indonésien pour l'excellente organisation de la réunion et de nos remerciements au peuple indonésien pour l'accueil chaleureux réservé à tous les participants,

Accueillant favorablement la décision prise par l'Assemblée générale à sa soixante-dixième session d'approuver le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable, tout particulièrement le onzième objectif, intitulé « Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables »,

Espérant qu'un nouvel accord sur les changements climatiques sera conclu par la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à sa vingt et unième session, qui se tiendra à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015,

Accueillant favorablement l'appel à l'action issu du sixième Forum Asie-Pacifique de l'urbanisation et de l'Assemblée de la jeunesse urbaine, tenus en marge de la réunion régionale organisée à Jakarta en prélude à Habitat III,

Conscients de la profonde diversité de la région Asie-Pacifique, qui rassemble des pays développés et des pays parmi les moins avancés, des pays très urbanisés et des pays moins urbanisés, des pays sans littoral et des petits États insulaires en développement, ainsi que des pays en guerre et des pays fragiles,

Conscients également que depuis la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) il y a 20 ans, l'urbanisation de la région a beaucoup progressé – 2,1 milliards de personnes vivent dans des villes et des agglomérations, les villes sont un moteur de la croissance économique et les rangs des classes moyennes ne cessent d'augmenter – et sachant aussi que la région se caractérise par des inégalités extrêmes, une offre insuffisante en ce qui concerne l'existence de logements à un prix abordable et les services de base, et des

incertitudes et des vulnérabilités tenant aux tendances économiques mondiales, aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles,

Conscients en outre que la région Asie-Pacifique se caractérise par une histoire originale, diverse et riche en ce qui concerne l'urbanisation, l'édification de villes et l'organisation des sociétés et étant convenus de chercher des solutions, des stratégies et des outils efficaces qui permettent non seulement de répondre aux besoins propres à la région mais contribuent également à régler des problèmes mondiaux de plus vaste portée,

Sachant le rôle majeur que joue une urbanisation durable et bien gérée dans le cadre du développement et du bien-être des sociétés,

1. *Nous recommandons vivement* de promouvoir un engagement et une impulsion politiques ciblés, systématiques et à long terme aux niveaux mondial, régional, national et local en vue d'atteindre le onzième objectif de développement durable et d'autres objectifs, dans le cadre de la mise en œuvre d'un nouveau programme urbain axé sur des villes et des établissements humains durables, résilients, sûrs et inclusifs;

2. *Nous plaidons* en faveur d'une profonde transformation de la manière dont les villes sont planifiées, construites et administrées, les habitants y étant considérés comme des agents du changement et non comme des bénéficiaires, ce qui exige une stratégie d'urbanisation intégrée reposant sur la mise en œuvre d'une législation urbaine et de principes directeurs adaptés et progressifs, des mécanismes de financement solides et novateurs, de bons dispositifs de gouvernance des terres, des mécanismes de planification et d'architecture urbaines de qualité et l'existence d'une société civile forte qui s'associe véritablement à la prise de décisions ainsi que sur la mise en œuvre et le suivi du développement urbain;

3. *Nous recommandons* l'établissement de politiques et de stratégies urbaines nationales intégrées, multisectorielles et participatives qui constituent un cadre national propre à orienter le développement urbain à moyen et à long terme;

4. *Nous recommandons également* de faciliter la création de liens plus étroits entre les espaces urbains et ruraux de façon à parvenir à un développement socioéconomique plus équilibré;

5. *Nous encourageons* la mise au point de solutions systématiques de façon à maximiser et à renforcer l'utilisation durable des ressources naturelles et à réduire les émissions tout en continuant à répondre aux besoins des populations;

6. *Nous réaffirmons* qu'il importe d'ancrer fermement l'urbanisation durable dans les stratégies d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation aux effets de ces derniers;

7. *Nous soulignons* qu'il importe de mettre au point des stratégies de gestion des risques urbains et de renforcement de la résilience qui soient favorables aux pauvres et axées sur le secteur informel, car les catastrophes et les changements climatiques touchent les pauvres et les personnes marginalisées de façon disproportionnée;

8. *Nous préconisons* l'intégration systématique des évaluations des risques de catastrophe dans l'élaboration des politiques foncières et leur emploi dans les zones urbaines et rurales;

9. *Nous engageons* les autorités nationales et locales à élaborer et à appliquer des stratégies et des programmes bien ciblés axés sur l'atténuation de la pauvreté en milieu urbain et la réduction des inégalités, prévoyant notamment l'octroi de terrains adéquats et la fourniture de logements et de services de base à un prix abordable, y compris pour ce qui est des implantations sauvages;

10. *Nous recommandons* l'élaboration de politiques appropriées et des investissements centrés sur les populations, qui prennent en considération les besoins de toutes les parties prenantes, notamment les enfants, les jeunes, les femmes, les personnes âgées, les travailleurs indépendants, les travailleurs du secteur informel, les migrants, les minorités et les autres groupes vulnérables, de sorte que chacun puisse participer sur un pied d'égalité au développement urbain, s'y associer, le diriger et en bénéficier;

11. *Nous soulignons* qu'il importe de coopérer au niveau intergouvernemental sur les questions relatives aux migrations et à l'arrivée de personnes déplacées dans les zones urbaines;

12. *Nous engageons* toutes les branches de l'administration à collaborer avec les différentes parties prenantes de façon à faire face à l'augmentation de la diversité et à la complexité démographique de nos villes, en vue de réduire les conflits et de renforcer la cohésion sociale;

13. *Nous encourageons* l'adoption de mesures de nature à renforcer la mixité sociale et la diversité des villes et à favoriser les échanges culturels, notamment dans le cadre de la promotion de politiques de logement à des prix abordables et de rénovation urbaine;

14. *Nous recommandons* de promouvoir le patrimoine historique et l'identité culturelle de façon à stimuler l'économie urbaine et à améliorer le cadre de vie;

15. *Nous recommandons également* d'encourager une croissance urbaine intégrée, productive et bien planifiée de façon à garantir la viabilité de la mobilité, l'existence d'espaces publics accessibles et sûrs, notamment des espaces verts, la revitalisation urbaine et la reconstitution du tissu urbain afin d'endiguer l'étalement des villes, ce qui permettra de ménager un meilleur accès à des services énergétiques abordables, fiables et viables et de garantir l'efficacité énergétique;

16. *Nous recommandons en outre* l'adoption de principes de planification des villes et des établissements humains qui privilégient la compacité et l'utilisation économique mixte dans les zones bâties de façon à réduire les déplacements et les coûts des services par habitant et à tirer parti de la densité et des économies d'agglomération;

17. *Nous préconisons* de tirer parti des possibilités et des avantages qu'offrent les technologies urbaines avancées, notamment les technologies de l'information et des communications, de façon à ménager un accès équitable à l'information et à faciliter ainsi l'édification de villes « intelligentes » privilégiant la transparence, la démocratie et l'efficience;

18. *Nous recommandons* de mettre au point de nouveaux mécanismes de gouvernance à plusieurs niveaux fondés sur la collaboration de façon à faire face aux problèmes complexes que posent les espaces urbains interconnectés et à s'affranchir des limites administratives et politiques;

19. *Nous recommandons également* de combler le déficit que connaissent les autorités municipales en ce qui concerne les ressources humaines, financières et organisationnelles, notamment par l'intermédiaire de mécanismes qui permettent d'allouer directement des ressources aux municipalités, de sorte que celles-ci puissent faire face à l'accélération de l'urbanisation;

20. *Nous soulignons* qu'il faut promouvoir la mise en œuvre d'interventions en milieu urbain qui soient fondées sur de solides plans financiers sous-tendus par des sources et des mécanismes de financement novateurs faisant appel, entre autres, au secteur privé et aux associations philanthropiques;

21. *Nous nous engageons* à promouvoir des partenariats entre les autorités nationales et locales, les chefs coutumiers et d'autres parties prenantes en milieu urbain, et à mettre l'accent sur la mise en commun des connaissances, l'élaboration de solutions, le dialogue politique et le renforcement des capacités;

22. *Nous plaidons* en faveur de stratégies d'urbanisation assorties d'indicateurs clairs, transparents et mesurables qui servent à suivre et à évaluer les progrès et les réalisations;

23. *Nous demandons* que la collaboration Sud-Sud soit renforcée et que tous les organismes et programmes des Nations Unies et d'autres organisations internationales continuent à aider les pays à élaborer et à mettre en œuvre des politiques et des stratégies urbaines en vue de créer et de gérer un maillage cohérent de villes, regroupant notamment des métropoles, des villes de taille moyenne et des petites villes, qui forment un ensemble viable avec les zones rurales qui les entourent et vivent en symbiose avec elles;

24. *Nous prenons l'engagement* de promouvoir les principes et les recommandations formulés dans la présente Déclaration de Jakarta pour Habitat III, et nous veillerons à ce qu'elle facilite les travaux du Comité préparatoire à sa troisième session, qui se tiendra à Surabaya (Indonésie) en juillet 2016, et l'élaboration du Nouveau Programme pour les villes lors de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III), qui se tiendra à Quito en octobre 2016.